SCHAERBEEK 1030 SCHAARBEEK

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

PSE 5535 - 5536
Rue de Jérusalem, 56
1030 Bruxelles
Tél. 02/215.96.11 – pse@1030.be

PSE 5535-5535
Avenue Louis Bertrand, 31-35
1030 Bruxelles
Tél. : 02/216.42.40 – pse@1030.be

Traitement des données à caractère personnel (RGPD)

Les finalités de traitement des données du service PSE de la Commune de Schaerbeek sont le cadre de ses missions relatives à la promotion de la santé telles que stipulées dans le décret « PSE » du 14/03/2019 de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) :

- Offrir un suivi médical préventif adapté de votre enfant
- Mettre en œuvre la prophylaxie des maladies transmissibles en milieu scolaire
- Connaitre les besoins globaux de la population scolaire.

Les données collectées sont celles d'indentification de l'enfant et des parents ou des tuteurs (nom, prénom, adresse, numéro de registre national, …) ainsi que les données médicales nécessaires au suivi par le PSE. Ces données sont consignées dans le dossier médical de chaque élève et conservées pendant 30 ans à 50 ans[1]. Elles sont traitées par les médecins, infirmiers et administratifs travaillant avec le PSE pour les besoins fonctionnels du service, les écoles n'ont pas accès à ces données.

Le Service PSE se charge de recevoir le dossier médical de votre enfant provenant d'un autre service PSE et elle le transfère au nouveau service PSE lors de son changement d'établissement scolaire, afin d'assurer la continuité du suivi médical. En cas de nécessité et avec votre accord, le Service PSE s'informe auprès des services de l'ONE ou de votre médecin traitant de l'état vaccinal de votre enfant afin de proposer les vaccins adéquats, conformément au schéma vaccinal proposé par la FWB. Le Service PSE représente ainsi la continuité des consultations pour nourrissons de l'ONE.

L'ensemble des données personnelles et confidentielles concernant votre enfant est protégé par la législation en vigueur relative à la protection des données à caractère personnel :

- Le règlement (UE) général sur la protection des données (RGPD) ;
- La loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements ;
- Le secret professionnel (article 458 code pénal.) ;
- La loi du 22 aout 2002 relative aux droits du patient.

Vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant ou concernant votre enfant. Pour ce faire, vous pouvez contacter votre PSE ou le DPO communal (dpo@1030.be – 02 244 75 11).

Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune de Schaerbeek en cliquant sur « Vie privée » dans le bandeau bleu, en bas ou sur la page dédié au PSE : https://www.1030.be/fr/promotion-la-sante-lecole.

L'équipe de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE)

[1] Conformément à l'article 35 de la loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé.